

Croix-Rouge et philatélie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tous pays et de tous rangs, aux puissants de ce monde, comme aux plus modestes artisans, puisque tous peuvent, d'une manière ou d'une autre, chacun dans sa sphère et selon ses forces, concourir en quelque mesure à cette bonne œuvre.»

Oui, le personnel des ambulances est insuffisant, partout, toujours, dans toutes les guerres, à toutes les époques, et dans toutes les armées.

Les annales militaires de tous les peuples confirment cette désolante vérité, et, ce qui est plus triste à dire encore, c'est que, quels que soient les efforts généreux et persévérants que fassent les Gouvernements pour augmenter et améliorer ces secours officiels incorporés dans les armées, jamais on ne pourra arriver par les efforts seuls de l'Administration, à un résultat bien satisfaisant. Il faut absolument intéresser à cette œuvre les populations et obtenir leur coopération. Mais ces populations doivent être dirigées conduites et éclairées; leur zèle, souvent intempestif, devra être tempéré et modifié, ou bien leur dévouement aura besoin d'être excité et encouragé.

L'œuvre qui nous occupe doit être internationale, car elle est universelle. C'est l'œuvre de tous pour tous: elle doit intéresser chaque être humain. Elle embrasse l'humanité entière, et dans un cercle plus restreint, chaque peuple, chaque contrée, chaque famille même, puisque nul ne peut se dire à tout jamais à l'abri des chances de la guerre. Elle touche aux plus impérieux instincts des individus, et remue les sentiments les plus intimes des populations. Serait-ce trop demander des hommes du dix-neuvième siècle, et de tous les Souverains de l'Europe, que d'espérer qu'ils feront ce que faisait le roi de Perse, Cyrus, qui, au dire de Xéno-phon, et tout païen qu'il était, n'épargnait rien pour procurer à ses soldats tout ce qui devait contribuer à prévenir leur imprévoyance, et à atténuer les maux qu'entraînait pour eux la guerre.

La sainte et courageuse mission des Hospitaliers volontaires, si cette institution était généralisée et adoptée partout en Europe, serait le plus grand bienfait que pourraient recevoir les armées. Que de souffrances et de désespoirs évités! Que de braves soldats sauvés de la mort! Que de reconnaissance de la part des familles, envers les Gouvernements et les Associations dont la sollicitude aurait assuré à leurs fils des soins constants et dévoués après les combats et au milieu des maladies qui dépeuplent les camps! Combien de bénédictions de la part des mères, qui, désormais, auraient l'espoir que leurs enfants, mourants peut-être, entendraient au moins des paroles de sympathie et de religieuse consolation! (à suivre)

* voir revue «La Croix-Rouge suisse» 3/72



Nouveaux timbres de Croix-Rouge

Afghanistan

Une valeur a paru en faveur du Croissant-Rouge afghan.

1971 T. 44 8 A. «Croissant-Rouge afghan», carte, globe, croissant rouge et personnages.

Allemagne fédérale

Un timbre de Noël avec surtaxe au bénéfice partiel de la Croix-Rouge allemande a été émis, une vignette similaire a été mise en vente à Berlin-Ouest.

1971 S. XCII 20 + 10 Pf. Noël. Bougeoir de bois sculpté. Polychrome, fond bistre verdâtre.

Dito-Berlin-Ouest

1971 S. XXXVI 10 + 5 Pf. Noël. Bougeoir de bois sculpté. Polychrome, fond violet clair.

Centrafricaine (République)

La République centrafricaine annonce la prochaine émission d'un timbre d'une valeur faciale de 150 francs au bénéfice de sa Croix-Rouge nationale.

Corée du Sud

Un timbre et un bloc ont été émis par la Corée du Sud pour commémorer la Conférence des Croix-Rouges nord- et sud-coréennes qui s'est tenue le 31 décembre.

1971 T. 6 10 w. Bâtiment surmonté d'un drapeau de la Croix-Rouge. Bloc 6 10 + 10 w. Dito en feuillet.

France

Les deux premières valeurs pour 1972 de la série des «Personnages célèbres» ont été émises les 19/21 février et le timbre annuel «Journée du timbre» les 18/20 mars. Un type nouveau a été adopté pour les «Hommes célèbres».

1972 S. CLVIII 0.50 + 0.10 fr. Paul de Chomédry, sieur de Maisonneuve. Gris foncé / bleu clair.

S. CLIX 0.50 + 0.10 fr. Aristide Bergès. Gris foncé / vert.

1972 S. CLX 0.50 + 0.10 fr. J. T. Facteur rural à bicyclette.

Un timbre de 0.40 fr. est émis à l'occasion du IXe Congrès national de l'Union des associations de donneurs de sang bénévoles des PTT qui se tient à Nantes du 3 au 5 mai. Ce timbre célébrera le 20e anniversaire de cette association. La transfusion sanguine, en France, est indépendante de la Croix-Rouge française, ce timbre n'a donc pas de caractère croix-rouge. Nous tenons toutefois à signaler son émission en regrettant, une fois de plus, qu'aucun timbre suisse n'ait jamais été émis en faveur de la transfusion sanguine et pour la propagande des donneurs de sang.

Do (Département de la Réunion)

1972 S. IV 25 + 5 F. CFA s/ J. T. Facteur rural à bicyclette. 0.50 + 0.10 fr. 1er jour 18/20 mars.

Deux oblitérations illustrées ont été utilisées pour l'affranchissement des timbres de Croix-Rouge de Noël 1971.

– Oblitération circulaire «La Croix-Rouge et les arts, 974 Sainte-Suzanne, 1er jour expo art. indépendants, 11 décembre 1971».

– Flamme rectangulaire: Cœur, croix-rouge et palette «Exposition artistes indépendants, Mairie de Sainte-Suzanne. Timbres de la Croix-Rouge française» accompagnant l'oblitération «974- Saint-André, Réunion», le 18 novembre 1971 à fin 1972.

1971 T. 1 25 dh. Portrait de H. Dunant jeune, croissant-rouge. Transfusion sanguine. Polychrome, rouge et or, fond bleu.

T. 2 50 dh. Dito. Soins dentaires. Dito, fond vert.

T. 3 1 ri Dito. Soins à un enfant. Dito, fond violet.

10 de semaine en semaine

T. 4 2 ris Dito. Préparation de conserves de sang. Dito, fond rose.

1971 T. 5 25 dh. Type T. 1. Surcharge noire «Air Mail – Centenary of / British Red / Cross Society». Polychrome.

T. 6 50 dh. Type T. 2. Surcharge dito. Polychrome.

T. 7 1 ri Type T. 3. Surcharge dito. Polychrome.

T. 8 2 ris Type T. 4. Surcharge dito. Polychrome.

Haute-Volta

Pour le 10e anniversaire de la Croix-Rouge voltaïque, un certain nombre d'exemplaires de la valeur de fr. 30.– de l'an dernier (T. 5) ont été surchargés avec nouvelle valeur de fr. 100.–.

1971 T. 6 100.– fr. s/30.– fr. T. 5, infirmière faisant une piqûre à un enfant. Surcharge nouvelle valeur et cercle noir autour de la croix-rouge.

Maroc

Un timbre commémorant le 1er projet d'une Union postale africaine comporte dans son dessin un croissant rouge. Nous ignorons si cette indication concerne le Croissant-Rouge.

1971 0.25 Dessin symbolique «UPA 1er projet, Sofar 1946» entouré d'un croissant rouge et d'une chaîne avec «1971». Bleu foncé / rouge / bleu clair.

Turquie

Deux timbres avec surtaxe partielle au bénéfice du Croissant-Rouge turc ont été émis pour le 25e anniversaire de l'UNICEF le 11 décembre.

1971 S. LXI 100 + 10 k. Emblème de l'UNICEF. Polychrome.

S. LXII 250 + 15 k. Dito. Polychrome.

m. m. t.

Dans les centres d'ergothérapie Croix-Rouge

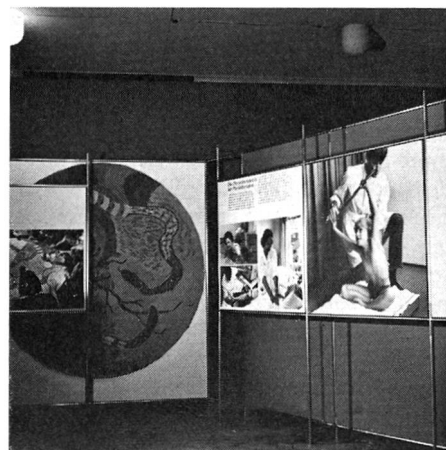
A fin 1971, seize ergothérapeutes étaient en activité dans les onze centres d'ergothérapie ouverts ces vingt dernières années par autant de sections Croix-Rouge. L'an dernier, ces seize ergothérapeutes, qui très souvent sont secondées par des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge, ont traité au total 1017 patients qui ont bénéficié de 7798 traitements individuels et de 10 832 séances de thérapie de groupe qui se pratiquent soit au centre même, soit dans des homes, des hôpitaux, soit à domicile.

Les ergothérapeutes de la CRS sont en effet les seules qui, dans notre pays, se rendent personnellement au domicile de patients ne pouvant se déplacer.



«Professions au service de la médecine»

Présentée pour la première fois à Berne en octobre 1970, puis à Bâle et Liestal en avril/mai 1971 et à Aarau en septembre dernier, l'exposition itinérante réalisée par la CRS sous le titre «Professions au service de la médecine» a ouvert ses portes



le 15 avril à Zurich, pour une durée de quatre semaines. Toutes les écoles de personnel soignant du canton de Zurich y ont participé en organisant les visites dirigées et les démonstrations à l'intention des adolescentes et adolescents auxquels cette exposition est en premier chef destinée. Quatre ou cinq monitrices de l'enseignement «Santé au foyer» de la section zurichoise se sont de leur côté mises à disposition pour renseigner les visiteurs.

«Cousons pour les enfants du Bengale»

Lancée le 19 novembre 1971 dans le cadre de la campagne «Sauvez les enfants du Bengale», l'opération «couture», qui s'est